

Conseil de quartier Centre-Village

Compte rendu de la réunion du 23 janvier 2013

Lieu : Mairie, salle Chevalier 20 heures

Présents : Jean-Pierre DEPONDT (Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale)
Olivier AFONSO, Rita ASSAF, Josette BIAZZO, Marie-Claude BROCHOT, Françoise DAVOIGNEAU, Fabienne DEBERNARD, Francis LECOMTE, Françoise LEMOINE, Candice MARION, Jean NGAFAOUNAIN, Cécile REMY, et Alberto ROMEO

Excusés : Mohamed MAHIEDDINE, Jacques RICHARD

Absents : Didier PAYEN, David RENOU et Pierre ROUSSEAU

Rédacteur : Josette BIAZZO

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 novembre 2012
- 2) Retour sur la réunion « Plan de circulation en cœur de ville » du 11/12/2012
- 3) Retour sur la commission Famille du 21/11/2012
- 4) Retour sur le CPC Remise du 18/12/2012
- 5) Point sur les programmes d'aménagement Villa aux Fleurs et le Mérantais
- 6) Suivi du tableau « questions/réponses »
- 7) Questions diverses
- 8) Date du prochain conseil de quartier

Nota : Après accord des membres du CQ, l'ordre du jour est modifié : le 2) Plan de circulation en cœur de ville sera traité après le point 4) Retour sur le CPC. Pour plus de clarté dans la rédaction du CR, ils ont été remis dans l'ordre initial.

La Présidente rappelle que Francine SAINT RAYMOND, rejoignant le Conseil Municipal, a quitté le Conseil de Quartier, qu'Olivier AFONSO l'a intégré et que DAVID Jean (absent à toutes les réunions) en a été exclu. Elle demande donc que toutes les listes d'adresses mails soient mises à jour. Le CQ a évoqué les absences aux réunions de Pierre ROUSSEAU (déplacements professionnels, accident) mais n'a pas encore statué.

1) APPROBATION DU COMTE-RENDU du 20/11/2012

Alberto ROMEO fait remarquer que les comptes-rendus étant validés par le Bureau, les modifications demandées par la Municipalité ne devraient pas obligatoirement être acceptées surtout s'il s'agit de ne pas faire transparaître – ou de modifier – des échanges intervenus au cours des débats. JP. Depondt précise qu'il ne demande de modification que sur ses propos personnels, jamais sur le fond.

Le compte-rendu du 20/11/2012 est validé et sera mis en ligne par Mohamed MAHIEDDINE ;
La Présidente souhaite que les mises en ligne des CR soient faites rapidement.

2) PLAN DE CIRCULATION EN CŒUR DE VILLE

Françoise LEMOINE présente les informations données au cours de la réunion du 11/12/2012 qui a eu lieu avec les représentants de la Municipalité et de l'ASL du Pré sous la Ferme.

L'ASL de Joli Pré, bien qu'invitée, n'était pas représentée. Olivier AFONSO, Président de l'ASL de Chamfleury, informe qu'il a été reçu en juillet dernier pour une présentation normalement identique à celle de cette réunion. Il espère que le compte-rendu de cette réunion confirmera les informations dont il avait eu connaissance au préalable. JP. Depondt lui donne une copie du compte-rendu de la réunion du 11/12/12.

Françoise LEMOINE indique qu'elle y a apporté des corrections car le compte rendu initial pouvait laisser croire que le projet était validé avec l'accord du CQCV et de l'ASL du Pré sous la Ferme. Françoise LEMOINE demande que le compte-rendu modifié soit validé par l'ASL du Pré sous la Ferme et diffusé. Jean DIEUL, ASL du Pré sous la Ferme, souhaite une seconde réunion de travail.

Françoise LEMOINE et Olivier AFONSO confirment qu'il ne s'agit que d'un PROJET non validé par les ASL et Olivier AFONSO ajoute que les résidents de Chamfleury ne connaissent pas ce projet qui impacte pourtant principalement la rue de la Mérantaise, la rue aux Fleurs, la rue des Pivoines et la rue Alfred de Vigny.

Il souhaite donc présenter le projet à tous les copropriétaires de Chamfleury afin qu'ils puissent y réfléchir et, dans un second temps, le voter en Assemblée Générale. Le débat concernant ce projet ne pourra avoir lieu avant Juin 2013 compte tenu de l'agenda chargé de l'ASL Chamfleury et du recours concernant le Mérantais.

Le Président de l'ASL Chamfleury affirme que rien ne fera sans l'accord des copropriétaires de Chamfleury.

Josette BIAZZO demande s'il est certain d'en avoir les moyens, Olivier AFONSO confirme et dit avoir un document de la Municipalité en ce sens. Il ajoute que les rues concernées par ce projet sont en grande partie des voies privées appartenant à la résidence de Chamfleury.

La mise en place de ce projet a pour but d'allonger le temps de transit par le Centre-Village et, de ce fait, d'inciter les automobilistes non vicinois à emprunter un autre circuit.

Dans l'attente de la diffusion du compte-rendu modifié, voici les principales modifications contenues dans le projet du plan de circulation :

- mise en sens unique de la rue de la Mérantaise dans le sens Voisins => Magny les Hameaux
- mise en sens unique de la rue des Pivoines dans le sens rue de la Mérantaise => rue Alfred de Vigny
- installation d'un « stop » à l'intersection rue Mme de Sévigné/rue des Pivoines
- création d'un plateau traversant rue Alfred de Vigny (à quel niveau de la rue ?)
- agrandissement des trottoirs rue des Pivoines et au niveau du sens giratoire rue Alfred de Vigny
- Reprise de trottoirs aux abords du rond-point rue des Pivoines/rue Alfred de Vigny

Ces modifications ont pour but essentiel de supprimer – le soir – le transit par la rue A.de Vigny (celle-ci devenant un cul-de-sac réservé aux riverains), d'empêcher l'afflux de véhicules – le matin – au croisement des rues B. Pascal et rue aux Fleurs, de rendre plus contraignant le trajet rue des Pivoines => rue A.de Vigny (plus long).

Intersection des rues Blaise Pascal / aux Fleurs / de la Mérantaise :

L'ensemble des membres du CQ attire l'attention sur la dangerosité actuelle de ce « carrefour », qui ne pourra que s'accroître avec la réalisation de la Villa aux Fleurs...

Olivier Afonso signale la vitesse excessive des véhicules qui entraîne des freinages brutaux, juste avant le passage piéton de la rue Blaise Pascal.

Il demande qu'un stop soit installé à la sortie de la rue Blaise Pascal.

L'élargissement à 1,40 m du trottoir rue de la Mérantaise devrait devenir une priorité absolue.

Si la rue des Pivoines est mise en sens unique, le rond-point devra impérativement être retravaillé. Olivier AFONSO précise que cela faisait partie des sujets discutés lors de la présentation du plan de circulation faite en juillet à l'ASL de Chamfleury.

Question d'un membre du CQ => la CASQY devait faire une étude d'aménagements sur la rue de la Mérantaise, quel est l'avancement de cette étude ? Tient-elle compte du plan de circulation en cœur de ville, celui-ci faisant intervenir des modifications de circulation sur la rue de la Mérantaise ?

Réponse de JP. Depondt => il dit n'avoir aucune information sur ce sujet.

Précision de Françoise Lemoine => Rodolphe Barry a bien annoncé que la CASQY avait mis au budget 2013 l'étude de la section de la rue de la Mérantaise au niveau de l'école, de l'entrée de Voisins au rond point de la rue Victor Hugo.

A suivre.

Candice MARION demande que soit étudiée la temporisation des feux tricolores au carrefour de la RD36 et de la rue Hélène Boucher, un allongement du feu vert dans le sens H.Boucher / Versailles pourrait améliorer le dégagement des véhicules rue des Tilleuls => Versailles.

Françoise LEMOINE insiste sur le fait que les aménagements de la rue de Port Royal ont déporté la circulation sur la rue de la Mérantaise et, par conséquent, la rue aux Fleurs. Des comptages viennent d'être réalisés par la Municipalité et les résultats seront donnés au CQ après validation.

Pour mémoire, comptage rue de Port Royal :

- comptage 2009 => 900 véhicules
- le 5/09/2012 => 579 véhicules
- le 11/12/2012 (après travaux) => 300 véhicules

Françoise Lemoine précise que des comptages sur Voisins ont également été réalisés par la CASQY et doivent être récupérés par la Mairie.

3) RETOUR SUR LA COMMISSION FAMILLE

Olivier AFONSO a assisté à cette réunion qu'il a trouvée très intéressante. Il recommande de se reporter au compte-rendu de Bernard JOUSSELIN communiqué par Email (envoi de Fabienne DEBERNARD le 5 janvier 2013). Une nouvelle réunion aura lieu en février 2013.

En ce qui concerne le « plan seniors » Alberto ROMEO se propose de donner des lignes directrices sur les possibilités de transport des personnes à mobilité réduite. Bernard JOUSSELIN doit se renseigner auprès de prestataires et Fabienne DEBERNARD va se renseigner, de son côté, sur les conditions d'obtention du PAM (transports des personnes à mobilité réduite, PAM78). Un membre du CQ fait remarquer qu'il existe sur la commune des transports collectifs pour les personnes âgées (pour aller à Carrefour Market, au Centre Alfred de Vigny). Mais, la population de la commune est vieillissante, cela devient un problème important, les transports existants ne sont pas suffisants.

La piscine => Les cartes de 10 ou 12 entrées existantes sont plus coûteuses que l'achat de tickets individuels au tarif « famille nombreuse » ; Les familles prennent donc des entrées « au ticket » ce qui entraîne bien souvent des attentes inutiles aux caisses avec les enfants...

Fabienne DEBERNARD réitère donc sa demande de la mise en place une carte d'abonnement famille (au tarif préférentiel famille nombreuse).

JPDepondt conseille d'envoyer la demande à Mohamed MAHIEDDINE qui transmettra à Alexandra ROSETTI.

4) RETOUR SUR LE CPC DE LA REMISE

CPC = Comité Permanent de Concertation

Francis LECOMTE et Marie-Claude BROCHOT ont assisté à cette réunion présidée par Alexis BIETTE. Elle avait pour but d'informer sur les évolutions du projet, de recueillir les remarques des CQ, de répondre aux interrogations...etc. Il est regrettable que la CASQY ne soit pas représentée puisque c'est elle qui pilote le projet.

En fait les informations sont restées floues. Françoise DAVOIGNEAU confirme que ce n'était pas une réunion de travail et qu'il s'agissait plus de recevoir des informations que de donner des avis...

En conclusion rien n'est encore clairement définit.

Il semblerait qu'il faille donner l'impression, à cet endroit, d'être véritablement « en ville » ; Ceci dans le but de réellement diminuer la vitesse notamment sur le RD36 (d'où le projet de construire R+6).

JP. Depondt dit ne pas avoir la même vision des choses et que le Maire a affirmé à la cérémonie des vœux que la hauteur des bâtiments serait conforme aux références de la commune. Josette BIAZZO rappelle que dans les flyers distribués il y a quelques mois (avec croquis à l'appui), figurait bien un projet avec des R+6 et que le PLU peut être modifié selon les besoins du moment.

JP. DEPONDT précise 2 points :

- le skate park (actuellement à côté de la crèche des Diablotins) et le cross VTT resteront implantés sur la commune et seront déplacés vers le centre aquatique du Lac
- l'implantation du terrain de VTT prévue à la Base de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines n'est plus d'actualité

Josette BIAZZO fait remarquer que l'implantation de ces 2 aires de jeux près du vélodrome de la Base de Loisirs de St Quentin aurait été, de par son éloignement, préjudiciable pour les plus jeunes utilisateurs de ces structures.

Question de Alberto ROMEO => un appel d'offre pour l'achat du terrain a-t-il été fait ?

Pas de réponse à cette question

En ce qui concerne l'implantation de l'église, des membres du CQ regrettent que la Municipalité ne trouve pas de terrain pour construire une salle des fêtes communale et qu'il y en ait un pour édifier une église.

Pour conclure les débats concernant la construction d'un édifice religieux – ou non – sur la commune, JP. DEPONDT dit qu'il s'agit de toute façon d'un choix politique et que, de toute façon, le dernier mot en revient toujours aux électeurs.

Françoise LEMOINE donne les chiffres du nouveau PLH (Plan Local de l'Habitat), chiffres donnés en Conseil Municipal :

- la Remise => 460 logements, dont 100 en 2015-2016, 360 pour 2017
- Vers la crèche des Diablotins (pointe du collège H.Boucher) => 25 logements et un édifice religieux

La réalisation de l'ensemble de tous les programmes prévus sur la commune permettra, d'ici 2017, une croissance de 847 logements. JP. Depondt dit que ces projets permettront à la Municipalité de respecter l'article 55 de la loi SRU (20 % de logements locatifs sociaux).

Rappel : 1/3 de logements sociaux locatifs, 1/3 de logements en accession sociale et 1/3 en accession libre – équilibrage de l'offre de la demande des logements en cohérence avec la superficie des territoires.

Certains membres du CQ jugent insuffisante la prévision de 60 berceaux pour la nouvelle crèche compte tenu du nombre de logements à venir.

Il a été demandé à l'évêché une date pour une nouvelle réunion CPC, demande sans réponse à ce jour. Une réunion publique devrait avoir lieu.

5) POINT SUR CONSTRUCTION VILLA AUX FLEURS ET LE MERANTAIS

Villa aux Fleurs => RAS, les travaux se poursuivent

Le Mérantais => 1 recours en contentieux posé le 21/12/2012, attente réponse de la justice, ce qui peut durer plusieurs mois.

Question d'un membre du CQ => quel est le motif du recours ?

Réponse de JP. Depondt => il ne connaît pas précisément l'objet du recours

Information de Françoise Lemoine => il s'agirait d'une nuisance de vision et de dépréciation de bien.

Les travaux ne sont pas commencés, ni le nettoyage du sous-sol (rappel : sol pollué et canalisations à déplacer).

6) SUIVI DU TABLEAU « QUESTIONS / REPONSES »

Le tableau sera envoyé à Mohamed MAHIEDDINE pour le compléter

7) QUESTIONS DIVERSES

→ Sécurité écoles :

- Panneaux «SECURITE ECOLE » => Alberto ROMEO demande ce qu'attend la Municipalité pour poser ces panneaux ? c'est un problème simple et peu onéreux.
- Agent de la circulation aux abords de TOUTES les écoles => Olivier AFONSO et Cécile REMY font constater, encore une fois, que des agents municipaux sont tous les jours devant l'école du Bois de la Garenne – parfois à 2 agents – malgré nos demandes répétées et anciennes de protéger les accès piétons de toutes les écoles de Voisins ou – au minimum – de faire « tourner » les effectifs. Cette requête a été faite il y a 10 ans par les parents d'élèves de la Sente des Carrières.
Un sentiment de réelle injustice s'est installé !
Rodolphe BARRY dit que les agents « passent » sur toutes les écoles, Cécile REMY dit qu'il ne suffit pas de passer en voiture, qu'il faut s'y arrêter et faire traverser les enfants.

Réponse de JP. Depondt => il est hors de question de mettre un policier devant chaque école que les effectifs ne le permettent pas.

Josette BIAZZO s'étonne qu'il n'y ait pas assez d'agents municipaux pour en mettre UN (pas besoin de doublon) devant les écoles représentant un risque élevé (Bois de la Garenne, Sente des Carrières et les Pépinières). Les écoles de la Bretonnière et du Pas du Lac sont, de part leur implantation, plus préservées. Cela représenterait **3 agents municipaux**. Leur intervention peut se planifier facilement : les horaires sont connus et fixes.

Alberto ROMEO demande où en est l'étude que devait faire Mr. Salomé (Chef de la Police Municipale) sur l'utilisation de personnel de Mairie – ou de vicinois volontaires – pour faire traverser les enfants ?

→ Stationnement rue Racine :

Rita ASSAF s'étonne qu'une place de parking soit supprimée. Alberto ROMEO dit que la demande de suppression a été faite parce que le « bateau » de l'entrée garage n'était pas respecté.

→ Téléthon :

Le résultat a été un fiasco, le stand du CQ était mal placé, le créneau horaire mal adapté et trop réduit.

→ Manifestation commune aux 3 CQ :

A l'occasion de la réunion des 3 CQ, il a été évoqué l'idée de mettre en place une manifestation commune pour la fête des 10 ans de jumelage. Les trois villes jumelées sont invitées par la commune et seront présentes à partir du 21 juin 2013.

Les membres du CQ Centre Village souhaiteraient – avant tout – connaître le planning proposé par la Mairie aux représentants des trois villes. L'idée d'une manifestation commune au 3 CQ est bonne, mais pourquoi avec les 3 villes jumelées ?

Olivier AFONSO dit ne pas avoir saisi toute l'utilité de faire « une manifestation », JP.DEPONDT répond que ces fêtes servent à améliorer la visibilité des conseillers de quartier auprès des vicinois.

Olivier AFONSO pense qu'il vaudrait mieux faire plus souvent des réunions de CQ ouvertes aux habitants.

Alberto ROMEO est du même avis mais à condition que les vicinois puissent avoir les réponses aux questions posées dans des délais acceptables (les réponses faisant suite à la réunion ouverte du 22/03/2012 ne sont pas diffusées à ce jour). Il faut également trouver un thème fédérateur.

Après débats, l'idée d'un article pour le VNV pour communiquer les réponses faisant suite à la réunion publique du 22/03/2012 est retenue. Josette BIAZZO est désignée pour cet article.

Info post-réunion (27/01/13): article dans le VNV => JP. Depondt a rappelé par mail que les CQ proposent des idées d'articles, amènent les infos mais que c'est un journaliste qui rédige.

La Présidente du CQ souhaiterait une réunion avec le service Communication avant le 27 février et une parution de l'article dans le VNV de mars 2013.

Il faudrait également rappeler l'adresse Email du CQ Centre Village. JP. Depondt dit que celle-ci sera mise dans le prochain VA.

→ Présidents des ASLC :

Une réunion est prévue le mercredi 30/01/2013, les présidents des CQ y sont conviés pour la première fois, l'initiative est intéressante.

Info post-réunion : Fabienne DEBERNARD a représenté le CQCV à la réunion du 30/01/13 et en communiquera les informations ultérieurement.

→ Carrefour RD36 / H.Boucher :

Sur le RD 36, niveau carrefour H.Boucher des plots ont été posés afin de banaliser une des files permettant de tourner à gauche (direction Versailles). Les résultats de cet essai étant positifs, JP. Depondt informe qu'une étude va être lancée afin de réaliser un aménagement qui sécurisera ce carrefour.

→ Rythme scolaire :

Point à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal. Il va être proposé que le nouveau rythme scolaire soit mis en place pour la rentrée 2014.

→ Passerelle au Pas du Lac :

Elle a été abîmée, inaccessible pour le moment. Elle est en cours de réparation, un tablier doit être posé mais les températures, trop basses, ne l'ont pas permis ces dernières semaines.

<p>PROCHAINE REUNION LE JEUDI 28 FEVRIER 20h, salle Chevalier (Rdch)</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h30.
Le 27/01/2013 - Rédacteur Josette BIAZZO